



# CURSUS FEDERAL DE PLONGEE EN VETEMENT SEC

## OBJECTIF :

Proposer aux plongeurs une formation rapide et supplémentaire sans gommer les acquisitions des progressions actuelles, en s'en tenant aux spécificités de l'utilisation des vêtements secs.

Il s'agit de donner la possibilité d'enrichir une formation par des acquisitions nouvelles.

## CONDITIONS D'ACCES

PLONGEURS (Niveau 1 minimum en fin de formation technique)

- Délivrance d'une qualification vêtements secs par le moniteur dans le cadre du club.
- Inscription au passeport ou carnet de plongée sous la signature du moniteur.

## DEMARCHE PROPOSEE

Le plongeur doit pouvoir acquérir les éléments de la technique imposés par le vêtement sec choisi, avant, pendant, ou après sa formation au Niveau 2 ou 3, avec la possibilité d'utiliser ledit vêtement pour passer le diplôme dans les conditions définies par les brevets actuels.